



Plaintes contre 2 personnes différentes

Par **oeillet601**, le **27/03/2009** à **08:19**

Je suis séparée de mon mari depuis mai 2007. Il vivait chez sa mère. Le 17 juin, il est venu à la maison avec sa mère sur les talons. Elle est entrée dans la maison même pas de bonjour. Sa première phrase: "qu'est-ce qu'il a dit le notaire pour la maison?". Nous avons fait bâtir en 1990. J'ai répondu à mon mari que c'était avec lui que je parlais que ça ne la regardait pas. Le ton est monté. Mon fil âgé de 13 ans a voulu appeler ses soeurs. La mère de mon mari a attrapé mon fils par le cou et elle a serré. J'ai donc défendu mon fils sous les yeux de son père qui défendait sa mère. Le lendemain, j'ai été portée plainte contre elle. J'ai vu une conciliatrice à qui j'ai expliqué les faits. N'ayant aucune nouvelle, j'ai appelé le tribunal pour m'entendre dire que l'affaire était classée. Que puis-je faire ?

J'ai porté plainte aussi contre mon mari qui a "vendu" notre voiture à sa mère et qui a signé pour moi sur les papiers de vente. Il a signé comme si j'étais à côté de lui alors que c'est complètement faux. La carte grise était au nom de Monsieur ou Madame. J'ai porté plainte auprès de la gendarmerie qui m'a fait signé une vingtaine de fois et recopié un texte. L'affaire a été transmise à Saint Quentin. Mon mari s'en sort avec un rappel à l'ordre simplement. Alors qu'il m'a privé de voiture (il m'avait laissé sa super 5 (carte grise au nom de Monsieur) 2 places alors que j'ai 3 enfants). Je ne pouvais sortir avec mes 3 enfants. De plus, il a "vendu" la voiture mais c'est toujours lui qui s'en sert. Certes on devait de l'argent pour cette voiture à sa mère mais elle l'aurait récupéré à la vente de la maison. C'était pour me faire du mal, c'était intentionnel. Que puis-je faire car je ne suis pas d'accord avec les 2 jugements?